



Cher(e)s ami(e)s plongeurs et plongeuses,

La fin de l'année 2015 approche et j'espère que les plongées que vous avez faites cette année ont été à la hauteur de vos attentes.

La commission technique nationale n'a pas chômé cette année, pas plus que les années précédentes d'ailleurs, et une grande partie des mesures votées en CTN entrent en vigueur le 1^{er} janvier 2016.

La plus importante est la refonte de la filière encadrement avec une réécriture de notre *MFT* en prenant en compte l'expérience de l'encadrant dans le passage de ses diplômes. Vous avez pu observer la qualité du travail fourni par le groupe de travail piloté par Pascal Yann dans le numéro précédent et je l'en remercie. À compter du 1^{er} novembre, je mettrai en double dans le *MFT* en ligne les chapitres concernés permettant aux personnes en formation de se familiariser avec ce nouveau

dispositif. Ces allègements concernent les examens passés à compter du 1^{er} janvier 2015 et l'ensemble des personnes qui sont déjà en formation peuvent donc en bénéficier. Un cursus Sidemount a été élaboré et sera, sur réserve de l'accord du CDN, mis en ligne le 1^{er} novembre également. Elle donnera suite à la délivrance d'une carte double face « Sidemount ». Bonnes bulles! ■

Le président de la CTN,
Jo Vrijens

MF2 NIOLON – SEPTEMBRE 2015



Une belle session d'automne marquée par un taux de réussite de 60%.

Un an après, me voici de retour à Niolon en 2015 pour assurer à nouveau la présidence du jury du MF2 de septembre, promotion Roger Weigele. Après les quelques ajustements effectués à la lumière du retour d'expérience des sessions de 2014 et entrés en vigueur au début de cette année, nul doute que nous arrivons à présent à un examen MF2 qui trouve parfaitement sa voie, j'en veux pour preuve le déroulement sans faille du stage final et de l'examen, au fil d'une organisation élaborée par mes camarades Jean-Marc Masson, directeur du stage et de l'examen, et bien entendu Daniel Huron, grand organisateur en chef des sessions à Niolon.

Une belle session cette année encore, avec 39 candidats prévus, qui se retrouvent finalement être 38 à l'entrée de l'examen. Ils sont encadrés par pas moins de 23 instructeurs nationaux accompagnés de trois instructeurs nationaux stagiaires.

Cette année encore, ma participation au bon déroulement de l'examen aura principalement consisté à devoir faire avec une météo, disons... contrariante, puisque dès le premier jour le vent d'est et la mer formée nous conduisent à réorganiser le planning de la semaine, et que les jours suivants voient des embarquements depuis le quai et des récupérations en mer quelque peu sportifs. Le vent, la pluie, les orages, les vagues et la houle émaillent donc notre semaine

du dimanche jusqu'au jeudi midi, avec une courte journée d'accalmie toute relative au milieu. Comme pour nous narguer, la météo se remet au beau fixe dès les épreuves terminées, ce qui nous offre au moins l'avantage de pouvoir procéder le vendredi à la traditionnelle remise des diplômes sur la terrasse du bar de Niolon sous un soleil éclatant. Remise de diplômes qui s'effectue en présence d'une représentation particulièrement fournie des instances fédérales nationales, qui ne regroupe pas moins que le président Jean-Louis Blanchard, le président adjoint Francis Merlo, le secrétaire général Frédéric Di Méglio et le trésorier général Jean-Louis Dindinaud, ainsi que vos serveurs de la commission technique nationale, le président Jo Vrijens, le vice-président Jean-Pierre

Vignocchi et le premier suppléant Daniel Huron. Au final, ce sont 23 candidats sur les 38 qui se voient remettre le diplôme tant convoité, soit un taux de réussite de plus de 60%. En outre, six autres candidats repartent tout de même avec un ou deux groupes validés sur les trois, preuve que même s'il reste un peu de travail à accomplir, ils sont sur le bon chemin. Merci à tous, candidats, instructeurs et organisateurs pour votre participation et votre bonne humeur. Merci également à nos partenaires Scubapro-Uwatec et Le Vieux Plongeur, notamment pour les traditionnels présents remis aux lauréats. Merci enfin à l'UCPA Niolon pour la mise à disposition de moyens logistiques et techniques toujours de qualité. ■

Jean-Pierre Vignocchi

LES LAURÉATS

N° 2155 : Thierry Cadé, Bois-Colombes.
N° 2156 : Antony Caruana, Quint Fonsegrives
N° 2157 : Richard Claeys, Besançon
N° 2158 : Mathieu Dœffrennes, Saint-Malo
N° 2159 : Olivier Dehestru, Vincennes
N° 2160 : Lionel Dessolle, Brest
N° 2161 : Régis Gros, Lambesc
N° 2162 : Céline Hecquet, Franconville
N° 2163 : Xavier Launois, Antony
N° 2164 : Caroline Lesavre, Paris
N° 2165 : Thibault Levasseur, Verac
N° 2166 : Julien Lohmann, Toulouse

N° 2167 : Éric Masson, Bons en Chablais
N° 2168 : François Menard, La Frette-sur-Seine
N° 2169 : Rodolphe Minet, St Illiers le Bois
N° 2173 : Michel Perret, Créteil
N° 2174 : Sylvain Pradayrol, Leguevin
N° 2175 : Patrick Rauch, Gap
N° 2176 : Philippe Renot, Lallie
N° 2177 : Laure Revy, Vétraz-Monthoux
N° 2178 : Véronique Richin
N° 2179 : Willy Rigoult
N° 2180 : Fabrice Sermet, Paris

LA FFESSM, MONACO ET SCANDOLA

Le 22 septembre de cette année, le Prince Albert de Monaco s'est rendu à la réserve naturelle de Scandola à bord du *Yersin* navire océanographique de 77 mètres prêté pour l'occasion à la Fondation Albert II.



Jean Escales et Jo Vrijens entourent SAS Albert II de Monaco.

CTN I N E N S
© DR
D U R I N I E F

L'objectif de cette visite de quelques jours était la signature d'une convention entre la Fondation et la réserve de Scandola, représentée par son président Jacques Costa, permettant d'équiper cette dernière d'un important dispositif de vidéo surveillance. Le coût de ce projet de vidéo surveillance se monte à 300 000 € financés par la Fondation Albert II. Quoi de plus logique que de profiter de cette journée pour effectuer une plongée aux abords de la réserve de Scandola, patrimoine mondial de l'Unesco et connue de tous pour sa beauté terrestre et sous-marine, et de faire appel à la FFESSM pour assurer l'encadrement et la logistique de ces immersions. La partie plongée a été organisée par Pierre Frola, apnéiste de haut

niveau et E4 au sein de la Fédération monégasque. Nous voilà donc partis pour une plongée « Royale » avec Son Altesse Sérénissime Albert II ainsi que plusieurs personnes de son entourage pour découvrir les fonds en bordure nord de la réserve de Scandola à l'îlot de « I Porri » un des deux sites choisis pour le Championnat de France de photo sous-marine le mois d'août dernier. Devant une question d'un journaliste lors de conférence de presse le souverain monégasque a répondu : « J'ai plongé partout dans le monde et pourtant je vous assure que cette réserve est exceptionnelle. Il y a très peu d'endroits sur la planète où la biodiversité marine est aussi riche qu'ici. Scandola n'est pas au patrimoine mondial de

l'Unesco pour rien. C'est emblématique de ce que l'on devrait trouver ailleurs en Méditerranée mais ce que l'on ne retrouve plus, malheureusement. Si on arrive à préserver cet espace, puis d'autres, on aura fait un grand pas dans la gestion durable qui s'expose à nous aujourd'hui. » Mes remerciements vont bien entendu au Prince Albert II mais également au centre de plongée l'Incantu pour son soutien logistique ainsi qu'à Jean Escales et son épouse Véronique avec qui nous avons assuré l'encadrement planifié par Pierre Frola. Je n'oublie pas le chef d'orchestre de cette journée « princière » le chambellan du Prince le Lt. Col Soler, merci Laurent. ■

Jo Vrijens président de la CTN

N4 À SAINT-PIERRE ET MIQUELON



De multiples formations à Saint-Pierre et Miquelon...

Du 20 au 31 juillet, ont eu lieu au Club nautique de Saint-Pierre-et-Miquelon un examen guide de palanquée N4, un stage en situation initiateur suivi de l'examen et une qualification de TIV.

Ce sont au total 5 N4, 2 initiateurs et 5 techniciens en inspection visuelle qui viennent ainsi compléter les rangs de l'encadrement, fort sympathique, de ce club dirigé de main de maître, par Stéphane Salvat, son président.

Il est à noter au passage, la très belle performance de Marie Annick Quédinet, qui devient la première N4 de Saint-Pierre, mais aussi la première E2 (monitrice CMAS une étoile) de cet archipel français, situé dans l'Atlantique Nord-Ouest, aux portes du Canada. Là-bas aussi, la féminisation est de rigueur. Marie Annick est devenue, en quelques coups de palmes, mais à

l'issue d'une préparation rigoureuse, une « Star » locale. Ne doutons pas qu'elle progresse encore...

Les formations plongeurs se sont déroulées en mer. Les trajets vers les sites de plongées ont été ponctués de rencontres avec des baleines à bosse, des orques et de multiples colonies de phoques qui peuplent ces îles. De nombreuses espèces d'oiseaux (macareux moines, pingouins, guillemots, sternes, fous de Bassan...) se reproduisent là et font de cet endroit, un lieu ornithologique unique. Nous avons également eu le plaisir de voir l'*Hermione*, la réplique du bateau de La Fayette, rentrant des parades nautiques de New York en son honneur, en faisant un crochet, pour rencontrer nos « Cousins d'Amérique ».

Notre président, Jean-Louis Blanchard, a précédé ces examens et formations d'une semaine, profitant de

ce passage pour régler les problèmes que nos amis d'outre-mer rencontrent pour leurs locaux, avec les élus de ce territoire français. La situation est en passe d'être réglée.

L'accueil fut extrêmement chaleureux. Les gens de ces îles, un mélange de Basques, de Normands, de Bretons et d'Acadiens..., habitués aux conditions climatiques dures de l'hiver, ont développé un sens de l'hospitalité hors du commun. Et c'est dans une ambiance amicale, décontractée, mais cependant organisée et rigoureuse que tout cela s'est déroulé. Il est facile d'imaginer que le CNSPM va se développer encore, afin d'accueillir plus de plongeurs venant d'autres horizons... ■

Claude Ollivier, IN n° 111